

BAC PRO Travaux publics

Mis à jour le 26 janvier 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro en alternance se prépare après une seconde professionnelle Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics. Les élèves titulaires des CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières ou CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics ou CAP Constructeur de routes peuvent également préparer le Bac pro TP en 2 ans sous conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO TRAVAUX PUBLICS.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique

Objectifs professionnels

Le titulaire du Bac pro Travaux publics est capable d'intervenir dans les domaines suivants : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels). Il intervient tant sur des travaux neufs ou sur des travaux de réhabilitation ou d'entretien. Il travaille d'équipe dans l'exécution de l'ensemble de ses tâches. Tout au long du chantier, il veille à respecter le calendrier d'exécution et les règles de sécurité.

Contenu

Activités professionnelles : Préparation d'ouvrages, Mise en œuvre d'ouvrages, Suivi des travaux jusqu'à la remise au client (préparation technique, définition des tâches, contrôle de l'approvisionnement, et du bon emploi des matériaux et des matériels), Contrôle, Prévention-Santé-Environnement.

Connaissances générales et techniques associées : Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Économie-Gestion, Langue vivante, Français, Histoire-Géographie, Éducation civique, Éducation physique et sportive, Arts appliqués et Cultures artistiques.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

La Seconde se déroule entièrement au lycée, la Première et la Terminale en apprentissage.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

BAC PRO Travaux publics

« modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U12 : Mathématiques

U13 : Sciences physiques et chimiques

U21 : Analyse technique d'un ouvrage

U22 : Gestion quantitative des besoins et des moyens

U23 : Organisation des travaux et suivi de réalisation

U31 : Présentation d'un dossier d'activité

U32 : Implantation, réalisation, contrôle

U34 : Économie-Gestion

U35 : Prévention-Santé-Environnement

U4 : Langue vivante

U51 : Français

U52 : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

U6 : Arts appliqués et cultures artistiques

U7 : Éducation physique et sportive

Unité facultative : Langue vivante

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP37385](#)

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce diplôme peut exercer le métier de technicien de chantier dans différentes entreprises de travaux publics et évoluer vers des postes d'encadrement en tant que chef d'équipe avec l'expérience.

Poursuite d'études : Il est possible de poursuivre en BTS Travaux publics.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64

BAC PRO Travaux publics

- Code diplôme : 40023210

- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031